

ÉTAPES POUR LA BOURSE AUX LOGEMENTS DU PARC INTERMINISTÉRIEL ET PRÉFECTORAL

ÉTAPE 1



Je saisis ma demande de logement social sur www.demande-logement-social.gouv.fr



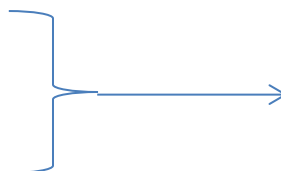
J'obtiens un NUD –numéro d'enregistrement unique départemental et reçois une attestation sur mon adresse électronique

ÉTAPE 2



PIÈCES À FOURNIR

- Demande de logement complétée
- Attestation de n° unique départemental
- Fiche de paie
- Arrêté d'affectation
- Justificatifs explicitant la situation



J'envoie ma demande complétée et accompagnée des pièces justificatives

DDAS 75 - IMMEUBLE ATRIUM
5 PLACE DE VINS DE FRANCE
75573 PARIS CEDEX 12

ÉTAPE 3



La DDAS 75 vérifie, l'éligibilité de ma demande,
l'enregistre et m'envoie le lien vers BALAE



ÉTAPE 4

BALAE



Je consulte et candidate sur les offres de logements mises en ligne en tenant compte de ma composition familiale et de mon RFR (voir fiche comment candidater)